



CELLULE ECONOMIQUE DU
BTP DE LA REUNION

www.btp-reunion.net

→ Onglet « Déchets »

Contact de la mission
déchets : 02 62 40 28 25

Pour télécharger le
Mémento, veuillez [cliquer
ici](#)

**Liens pour la gestion des
déchets du BTP :**

<https://trackdechets.beta.gouv.fr/>

<https://www.democles.org/>

[Bourse aux matériaux](#)

[Recycleurs-du-btp.fr/quali-](#)

[recycle-btp](#)

/!\ Le site suivant n'existe
plus : [https://diagnostic-
demolition.ademe.fr/](https://diagnostic-demolition.ademe.fr/)

Pour les opérations de
démolition soumises à
obligations de diagnostics
selon les dispositions du
décret 2011-610, les
formulaire de récolement
(**CERFA 14498**) sont à
transmettre par mail à :
diagnostic.demolition@ademe.fr

Il est à noter que ce
diagnostic déchets évolue à
compter de l'année 2022 ;
Il devient un diagnostic «
Produits-Equipements-
Matériaux-Déchets »

[Décret n2021-821](#)

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DU BTP – ACTUALITÉS DES FILIÈRES

Bulletin de Mars 2024 – N° 40 – Mission gestion des déchets du BTP / CER BTP

Protocole pour la valorisation des terres excavées en milieu agricole à La Réunion : c'est officiel !



La valorisation de terres excavées issues de chantiers du BTP pour des projets d'aménagement agricole est une pratique répandue sur l'île de La Réunion.

Toutefois, ces pratiques font régulièrement l'objet de dérives et les problèmes rencontrés sont nombreux. Ils impactent directement les agriculteurs dans leur activité et pénalisent également les entreprises. Face à ce constat, le besoin d'établir un protocole clair pour la valorisation des terres excavées en domaine agricole s'est fait ressentir.

La DEAL, le BRGM et la CER BTP ont élaboré le "**Protocole pour la valorisation des terres excavées en milieu agricole à La Réunion**", en concertation avec la Chambre d'Agriculture de La Réunion, la SAFER, la CAPEB, la FR BTP et quelques maîtres d'ouvrage.

Ce protocole a pour objectifs de :

- **Apporter un cadre technique** respectant les dispositions réglementaires et administratives pour les opérations de valorisation hors site des terres excavées en projet d'amélioration foncière agricole ;
- **Assurer la traçabilité** des lots de terres évacués et réceptionnés hors site ;
- **Sensibiliser les porteurs de projets** à l'importance de l'évaluation des quantités de terres excavées devant être évacués hors site ;
- **Apporter la garantie** d'une réelle opération de valorisation.

Découvrez le protocole en consultant le lien suivant :

<https://www.btp-reunion.net/documentation/783?slugArticle=783-protocole-pour-la-valorisation-des-terres-excavees-en-milieu-agricole-a-la-reunion>



Avec le soutien financier de :



Appels à projets « Réemploi » mis en place par les éco-organismes de la filière REP Produits et Matériaux de Construction (PMCB)

En février, Ecominero a lancé 4 appels à projets pour soutenir techniquement et financièrement les actions de réemploi et de réutilisation pour les produits et matériaux de construction sur l'ensemble du territoire national, y compris les outre-mer. Ces appels à projets ont été mis en place en partenariat avec Valdélia et Ecomaison.

Les thématiques abordées dans le cadre de ses appels à projets sont :

1. La réalisation de diagnostic ressources dans les opérations de déconstruction, réhabilitation ou rénovation : soutien aux maîtres d'ouvrage

Objectif : encourager la réalisation de diagnostics et études préliminaires au chantier permettant le réemploi ou la réutilisation des produits, équipements et matériaux (PEM) en phase opérationnelle.

Candidature : du 12 février au 31 décembre 2024

2. L'accompagnement des chantiers et opérations de déconstruction, réhabilitation, rénovation et construction intégrant du réemploi ou de la réutilisation de produits, équipements et matériaux PMCB

Objectif : tester, expérimenter, fiabiliser et diffuser largement les bonnes pratiques de réemploi en vue de leur réplication sur le territoire et la création de filières locales.

Session n°1 - **Candidature :** du 12 février au 7 avril 2024

Session n° 2 - **Candidature :** du 17 juin au 15 septembre 2024

3. La réalisation d'études de faisabilité pour de nouvelles activités de réemploi, plateformes physiques ou numériques, matériauthèques.

Session n°1 - **Candidature :** du 12 mars au 5 mai 2024

Session n°2 - **Candidature :** du 2 septembre au 20 octobre 2024

4. L'accompagnement pluriannuel des activités de réemploi

Objectif : soutenir le développement des plateformes physiques de réemploi des matériaux, les activités de reconditionnement et de requalification, les matériauthèques, etc.

Candidature : du 13 mai au 29 septembre 2024

Pour en savoir plus, consultez le lien :

<https://www.ecominero.fr/reemploi/aap-reemploi/>